



OFFICE DE TOURISME DE LA SUISSE NORMANDE

DONNEES DE REFERENCE IGNrando'

Par délégation de la Communauté de Communes concernée, l'**Office de Tourisme de la Suisse Normande**, ci-après dénommé l'OTSN, est chargé de la promotion et de l'animation touristique de son territoire.

A travers cette délégation, la Communauté de Communes concernée reconnaît l'expertise de l'OTSN dans ces domaines.

Service d'intérêt général, l'OTSN assume l'accueil, l'information et la promotion touristique de son territoire et des territoires voisins qui pourraient y être rattachés, sous réserve de conventionnement avec les collectivités territoriales concernées.

Il a également pour missions d'animer ces territoires dans ses domaines d'action, tant à destination de la population locale que du public touristique, et notamment sur commande de la Communauté de Communes concernée, voire des collectivités publiques voisines conventionnées.

En liaison avec les collectivités publiques, le monde associatif et tous les organes privés et avec l'appui des différents organes de tourisme de niveaux départemental, régional et national, l'OTSN contribue à la défense et à la mise en valeur des richesses naturelles et patrimoniales ainsi que des activités à but touristique de son territoire, voire des territoires voisins conventionnés.

L'ensemble des circuits de randonnées pédestres proposés par l'OTSN répondent à un cahier des charges très précis, et sont ainsi labélisés « **Circuit qualité Calvados** » par le service Sports et Loisirs de nature Conseil Départemental.

Pour qu'un circuit soit identifié « circuit qualité Calvados » il doit répondre à critères (appréciation de l'itinéraire et de l'environnement) et obtenir une note minimum de 16 sur 30.